

Le magazine d'une ville solidaire



Octobre
2009
n°62

V

Vire

C'est la rentrée !



Sommaire

- 2 Forum des associations
- 3 Du nouveau dans votre cadre de vie
- 5 Éditorial du Maire
- 6 Culture
- 7 Economie : Vous avez dit reprise ?
- 8-9 L'éducation, une priorité dans notre ville
- 10 Les Marchés de l'Oise
- 11 Dheisheh-Montataire : une histoire de vingt ans
- 12 Associations, brèves
- 13 Tribunes libres
- 14 Portrait : Amélie Pauffert
- 15 État civil, Jade News
- 16 Campagne éco-citoyenne de Montataire

Forum des associations

Une quarantaine d'associations a accueilli les Montatairiens le 5 septembre pour leurs présenter leurs activités. Leur nombre ne nous permet pas de présenter chacune d'entre elles dans ce numéro. Mais qu'elles soient toutes remerciées, sans elles, la ville ne serait pas ce qu'elle est.



Volley-ball



Colombophiles



Jiu-jitsu brésilien



Femmes solidaires



Office municipal des Sports



JADE



Hand-ball



Judo



Mons ad Theram



Association Municipale pour l'Enseignement et l'Education Musicale.



Association France-Palestine



Basket-ball



Ateliers culturels

Du vot

Vers le no

P eu à Tertres cadre urbaine, ce à l'horizon logements. construction devraient être 2010. Il s 12 maiso duelles. U ment soc l'engager l'operatio locatif p propriete déjà été Qui dit Ainsi le mier li plusie néces Tertre à la l'aut

Au

ha q d c

Du nouveau dans votre cadre de vie

Vers le nouveau quartier des Tertres...

Peu à peu, le nouveau quartier des Tertres prend forme. Décidé dans le cadre du Programme de rénovation urbaine, ce nouveau quartier doit voir le jour à l'horizon 2014. Il comptera au total 255 logements. Les 90 premiers, en cours de construction depuis le mois d'avril, devraient être livrés au cours de l'automne 2010. Il s'agira de 16 logements collectifs, 12 maisons de ville et 62 maisons individuelles. Une partie sera dévolue au logement social et gérée par Oise habitat dont l'engagement a permis le démarrage de l'opération, une autre sera intégrée au parc locatif privé et une partie accessible à la propriété. La moitié des maisons a d'ores et déjà été vendue à des Montatairiens. Qui dit nouveau quartier dit voirie nouvelle. Ainsi les services municipaux, avec en premier lieu le Service voirie, travaillent depuis plusieurs mois à la réalisation de la voirie nécessaire à la vie du futur quartier des Tertres. Une première voie reliant les Tertres à la Cavée des aiguillons devrait être prête à l'automne 2009. À terme, une autre voie

viendra raccorder le quartier à la rue Maurice Thorez. Il est par ailleurs envisagé de créer une promenade paysagère. L'idée étant de relier les jardins ouvriers et la Cavée de grêle. Aux abords, des noues seront installées afin de récupérer les eaux de pluies. Il s'agit de petits fossés creusés sur les côtés permettant à l'eau de s'infiltrer au lieu de glisser sur les routes. Les travaux devraient commencer cet automne pour une livraison au printemps.



Au 17, avenue Salvador Allende

Du nouveau également au 17 de l'avenue Salvador Allende. Nombreux sont les habitants du hameau de Magenta qui se demandaient ce qu'allait devenir l'immeuble en chantier depuis l'année 2002. Le propriétaire, après avoir commencé les travaux, avait en effet abandonné le projet avant son achèvement. Après une procédure juridique, l'entreprise Carmes construction, qui avait été chargée de la construction à l'époque a pu récupérer le bien et, ainsi, terminer le chantier. Un immeuble de 10 logements de belle qualité a ainsi vu le jour. Au RDC, deux locaux d'activité ont été créés dont l'un devrait accueillir un cabinet de diagnostic immobilier. À l'étage, six deux pièces et

quatre T3 ont été construits et mis en location à loyer libre avec toutefois un prix du mètre carré très raisonnable puisque fixé à 9 euros. Ce qui caractérise par ailleurs ces logements, c'est qu'ils ont été livrés avec des cuisines équipées. Une manière pour Arthur

Bras, le gérant des logements, d'éviter tous les désagréments qu'entraîne l'aménagement des locaux par les locataires. Ainsi pas d'enduis, trous à reboucher et travaux en tout genre lorsqu'il faut remettre le logement en location. L'emplacement des boîtes aux lettres est également très surprenant puisque ces dernières sont cachées derrière un grand miroir. Cet équipement étant celui qui se dégrade le plus vite dans un immeuble, il a été pris le parti de les rendre invisibles. Inutile donc de vous déplacer pour essayer de les voir !



Jeune école à Montataire



Commemoration de la libération de la ville



Cérémonie du 14 juillet



Visite de la ville au



14^e Ronde des sports



Fête de la musique



Spectacle de



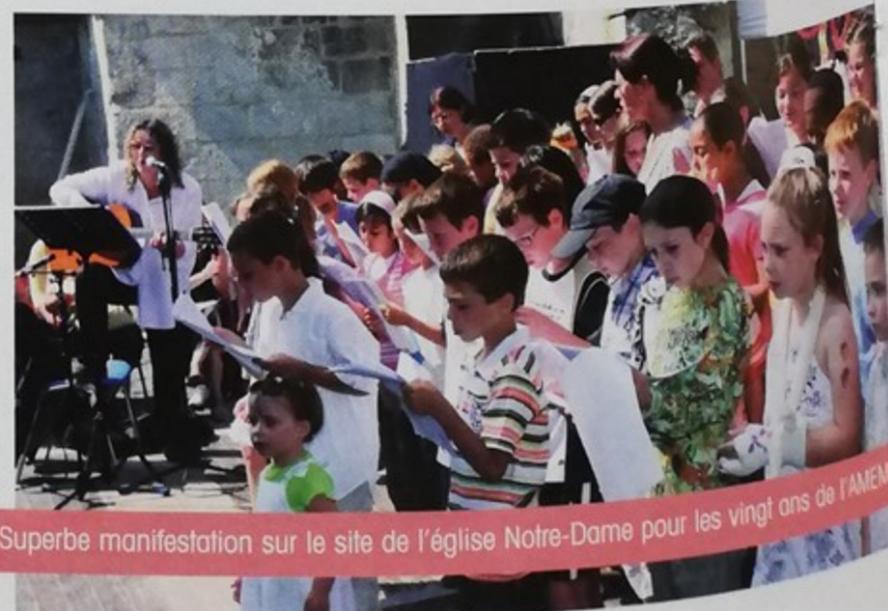
Festival "les yeux ouverts" sur l'immigration sur le thème "L'Europe rêve d'immigrés" avec l'écrivain Kossi Effoui.



"Opéra invento" à l'église Notre-Dame par l'institut de formation des maîtres de Beauvais et l'association "Oxygène".



Réception annuelle en l'honneur des enseignants



Superbe manifestation sur le site de l'église Notre-Dame pour les vingt ans de l'AMEM

Fonds



Emplois et services publics, les défendre ensemble

La situation ne s'améliore pas malgré certaines campagnes de presse qui ont parlé de reprise cet été. Au contraire, des centaines d'entreprises sont menacées dans leur activité - le département de l'Oise est particulièrement touché - et tous les jours sont annoncés des plans de licenciements. Notre municipalité est mobilisée pour agir en faveur du maintien de l'emploi notamment en soutenant les salariés, en dialoguant avec les directions, en rencontrant les pouvoirs publics. C'est ce que j'ai fait le 15 septembre dernier en me rendant au Ministère de l'Industrie à une table ronde où les élus des différents sites de Goss international concernés par les restructurations étaient conviés. Pour nous, il n'est pas question que l'emploi soit sacrifié au profit de quelques groupes capitalistes et autres fonds de pension. Il est primordial de conserver et de développer les outils de travail, permettant la création de richesses réelles.

C'est une démarche similaire qui nous guide, celle du dialogue et de la justice, mais aussi de la mobilisation, concernant ce qu'il est convenu d'appeler « le scandale des factures de gaz ». L'action remarquable des habitants concernés a permis de savoir largement que plus de 800 concitoyens ont été victimes d'une facturation exorbitante due à une erreur de relevé. À ce jour, les personnes concernées n'ont pas eu de la part de GDF et GrDF la reconnaissance financière à hauteur du préjudice causé. C'est la raison pour laquelle j'ai pris un arrêté pour interdire toute coupure de gaz des abonnés de bonne foi qui ne peuvent payer de telles factures, à la fois par mesure de justice et de sécurité. En effet, il serait dangereux que des personnes dont la fourniture de gaz serait coupée en viennent à utiliser des moyens précaires et non réglementaires pour cuisiner ou se chauffer à l'approche de l'hiver.

Cette action pour la défense du service public de fourniture d'énergie, nous la menons aussi pour celle de la Poste. Le projet du gouvernement de privatiser la Poste est gravissime. Basée sur une gestion de rentabilité et non plus de service pour tous, la Poste sacrifierait encore des bureaux et des emplois en masse. Ainsi à Montataire, il est prévu de réduire le nombre de facteurs de 11 à 6. Je me suis adressé à la direction départementale de la Poste. Faudra-t-il que demain les Montatairiens aillent chercher leur courrier à la poste ? C'est un risque sérieux et c'est inacceptable ! C'est pourquoi je vous invite à voter contre la privatisation de la Poste lors de la consultation nationale qui sera organisée le samedi 3 octobre dans toute la France et également à Montataire en Mairie à l'appel de vos élus, de la municipalité, et d'un très grand nombre d'organisations politiques, syndicales et familiales.

Jean-Pierre Bosino
Maire de Montataire



Visite de la ville aux nouveaux habitants



Spectacle de Modern'Jazz au Palace



Fonds de Montataire : inauguration du square / espace vert de la vallée de l'Ardoise



pour les vingt ans de l'AMEM

Du côté du Palace...

Beaucoup de nouveautés cette année !

Les ateliers théâtre seront encadrés par la Cie Théâtre inutile qui arrive en résidence au Palace, ce seront des espaces de création dédiés au théâtre mais aussi à la marionnette, à la vidéo, à la musique... chacun pourra travailler à la réalisation d'un projet individuel ou collectif

Un atelier danse et cirque

Avec Alexis Gauyat, suivi par Xavier Lot, Les ateliers permettront de développer souplesse, coordination et écoute à travers des exercices ludiques et adaptés aux capacités de chacun

Un atelier Feldenkrais mensuel avec Xavier Lot

Une méthode accessible à tous (même avec des difficultés motrices)

qui permet de trouver un confort corporel au quotidien grâce à une meilleure perception de soi.

Un atelier de danse le 3^e mercredi du mois avec Xavier Lot
Une recherche sur le mouvement pour travailler la maîtrise de l'espace et du rythme, pour inventer et composer du mouvement en relation à soi-même et aux autres.

Arts plastiques pour adultes

Le théâtre adulte avec Christian Besson

Pour tout renseignement et inscriptions :
contacter le Palace au 03 44 24 69 97

Samedi 3 octobre

Les rendez-vous slam du Palace

Avec Dgiz et Rouda

Atelier d'écriture de 15h à 18h

Scène ouverte à 20h30

Entrée libre

Jeudi 15 octobre 20h30

La question

Théâtre

de Henri Alleg

« ...Chaque coup m'abrutissait davantage mais en même temps me raffermait dans ma décision : ne pas céder face à ces brutes qui se flattaient d'être des émules de la gestapo... »

Henri Alleg, militant communiste, témoigne et révéla la réalité de la torture pendant la guerre d'Algérie. Ce spectacle livre ce texte avec beaucoup de finesse et de pudeur.

Vendredi 23 octobre 20h30

La caravane passe

Mell

Musique - chanson

une soirée énergique et festive

Exposition : Nicolas Dvonc

Sur les murs du Palace du 15 septembre au 15 octobre

Une série de clichés pris sur le vif lors des spectacles au Palace et ailleurs

Bastian

À l'église Notre-Dame du 16 octobre au 15 novembre

Première récolte - Peinture

Stage de création slam

Pendant les vacances de la Toussaint 31 octobre au 4 novembre

Dans le cadre du festival Picardie mouv'4

Animé par Dgiz

LE PALACE

Rond-point de la rue des Déportés

Renseignements et réservations : 03 44 24 69 97

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

L'AMEM fêtait ses vingt ans

Il y avait plus d'un millier de personnes aux vingt ans de l'AMEM ! Lâché de ballons, théâtre, apéro gratuit et bien sûr de la musique, encore de la musique et toujours de la musique. Du jazz, du rap, du classique, de la salsa... C'était les 27 et 28 juin 2009, l'AMEM fêtait ses vingt ans.

Une question à Dominique Grébert, Directeur de l'AMEM

Pouvez-vous nous dire ce qui selon vous caractérise l'AMEM ?

Tout d'abord, c'est une structure ouverte : Des enseignants de l'école interviennent dans les secteurs de la petite enfance, école élémentaire, collège... Nous avons également créé des collectifs de musique (le big-band, l'Harmonie minime, Musiques actuelles, l'Ensemble de cuivres) qui permettent aux élèves d'avoir une pratique collective de la musique. C'est très formateur de jouer à plusieurs. Il y a ici une dimension socio-éducative qui distingue l'AMEM des écoles de musique traditionnelles.

C'est aussi une école où nous nous sommes donnés la possibilité, avec les élus, de garder les enfants le plus longtemps possible même si leurs résultats ne sont pas probants. Lorsqu'un élève rencontre des difficultés, nous essayons d'abord de comprendre si c'est lié à un problème à la maison, à l'école ou avec le professeur de musique. La pratique musicale peut aider à surmonter bien des difficultés. Il serait donc dommage de renvoyer les enfants, comme cela se fait dans nombre d'écoles, parce qu'ils ont échoué aux examens.

Agé de 15 ans, il joue du saxophone à l'AMEM depuis 7 ans et de la guitare classique depuis deux ans. Sophiane Bakouri nous dit ici ce qui l'attire à l'AMEM.

« J'aime bien cette école car l'ambiance est très conviviale et il y a une bonne pédagogie. Souvent, les élèves s'arrêtent au bout de deux ou trois ans, ici on a envie de continuer car on ne s'ennuie jamais pendant les cours et c'est une école très ouverte. On est régulièrement invité à des spectacles au Palace et on peut jouer de la musique dans des collectifs. Depuis un an, je fais partie du Big band. Je suis très content car ça permet de rencontrer d'autres élèves de l'école de musique qu'on ne croise pas forcément, de connaître d'autres instruments et le fait de se produire en public permet de progresser. Ça développe aussi l'écoute.

Vol

Et bien le plus c'est milliards de

Ainsi l'année dernière milliards d'années bon temps donnait l'illusion C'est bien qui espéra



GOSS

S ar In m de la re Concer velles s Tout d' Nantes Depuis entre profite réjouir par la Surto on ap emplo primés coup s'atten l'arriv Shang signe Electr d'équ chinc nes actio Inter

Vous avez dit reprise ?

Et bien voilà une rentrée qui s'annonce sous les meilleurs auspices puisqu'on nous annonce que le seuil le plus critique de la crise est derrière nous. Tout le monde peut enfin souffler. Sauf peut-être les centaines de milliers de chômeurs présents et à venir.

Ainsi durant l'été, les banques ont annoncé sans complexe qu'elles distribueront à la fin de l'année des milliards d'euros à leurs traders comme au bon temps où l'opacité du système financier donnait l'illusion que tout allait bien. C'est bien le scénario que redoutaient ceux qui espéraient que cette crise économique

identifiée comme la crise du système capitaliste permettrait de penser un nouveau système. Au contraire, on est en train de nous jouer avec une insolence obscène le scénario d'une reprise économique pour prouver que le système n'est pas en cause. Et, peut-être aussi, pour prendre de vitesse ces « illuminés » en passe de prouver, la crise en constituant la démonstration, que ce système ne pouvait pas durer.

En même temps que l'on nous joue cette « mélodie de la reprise », on nous annonce chaque semaine de nouvelles fermetures d'entreprises, suppressions d'emplois, mesures de chômage partiel.

Et si l'on en croit les chiffres que l'on peut lire sur le site de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économique), ça n'est pas prêt de s'arrêter : « d'ici fin 2010, plus de 57 millions de personnes seront privées d'emplois dans les pays de l'OCDE contre 37 millions en 2008. »

En novembre, la France, quant à elle, comptabilisera 800 000 chômeurs de plus. Rien d'étonnant quand on observe les difficultés que rencontrent les entreprises de la région, en particulier celles du secteur industriel. L'industrie paye en effet le prix fort à la crise. Deuxième région la plus industrialisée de France, la Picardie est donc particulièrement touchée. Le 3 septembre dernier, le Président Nicolas Sarkozy a annoncé la tenue d'états généraux de l'industrie avant la fin de l'année, en spécifiant qu'il s'agissait là d'une « très bonne idée de Bernard Thibault ». « Ces travaux pourraient se terminer, a-t-il ajouté, par une convention nationale » qui tracerait « les lignes d'une nouvelle politique industrielle ». Méfiant, le numéro un de la CGT a prévenu que la « rentabilité ne pouvait pas être le critère absolu » de celle-ci.

**POUR LE MAINTIEN
ET LE DÉVELOPPEMENT
DES SITES
INDUSTRIELS**

**POUR LE MAINTIEN
DE L'EMPLOI**

**Ensemble,
mobilisons-nous !**

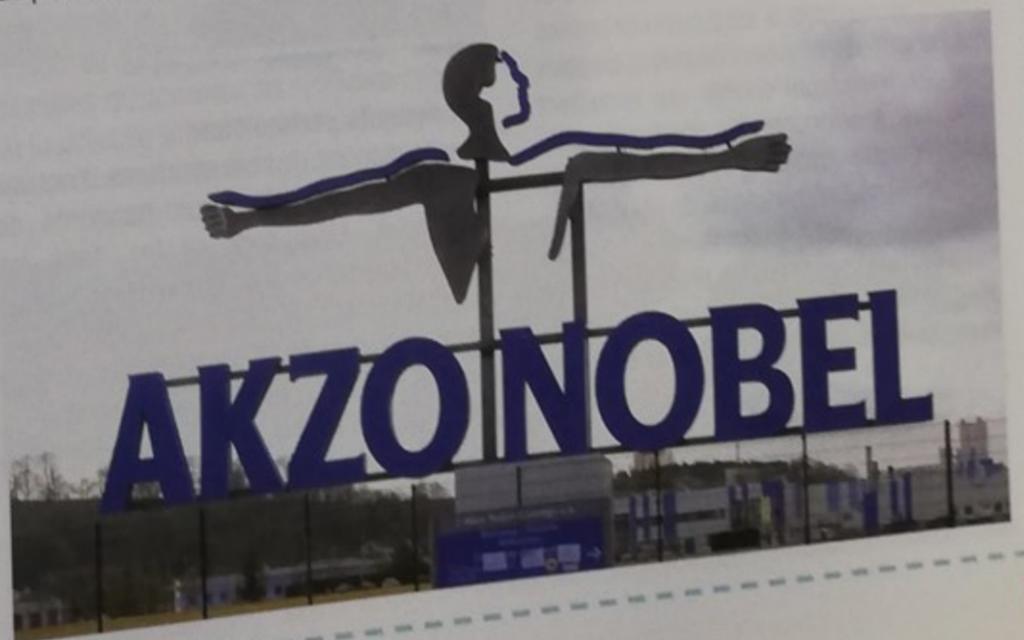
GOSS : la reprise, oui mais... des licenciements

Sans doute que les salariés de Goss International et Arcelor-Mittal ont du mal à croire à cette petite rhétorique de la reprise.

Concernant Goss International, deux nouvelles sont intervenues durant l'été. Tout d'abord, l'activité montage du site de Nantes va être transférée à Montataire. Depuis plusieurs mois, le groupe hésitait entre les deux usines. Si cette décision profite à celle de Montataire, il est difficile de se réjouir car ce transfert va se traduire à Nantes par la suppression de 171 emplois sur 291. Surtout que presque au même moment, on apprenait la deuxième nouvelle : 120 emplois sur le site de Montataire seront supprimés. C'est, pour les salariés, un véritable coup de massue même si tout le monde s'attendait à ce mauvais coup. Cependant, l'arrivée dans le groupe de l'actionnaire Shanghai Electric constitue peut-être le signe d'un nouveau départ. Shanghai Electric est l'un des plus gros fabricants d'équipements mécaniques et électriques chinois et emploie plus de 40 000 personnes dans le monde. Il devient le deuxième actionnaire le plus important de Goss International. Signalons que Jean-Pierre

Bosino et d'autres élus de villes abritant des sites de GOSS International ont participé à une table ronde organisée par le ministère de l'industrie. Pour ce qui est d'Arcelor-Mittal, on parle du transfert vers le site de Mardyck du service gestion de production de l'usine de Montataire. Si cela se confirme, ce transfert se traduira par la suppression de 15 emplois. Pour les syndicalistes CGT, « avec une telle démarche, le site continuera de se fragiliser jusqu'à ce que nous n'ayons plus les moyens

de produire dans de bonnes conditions. » Deux bonnes nouvelles tout de même : La direction de Still a en effet annoncé en juin la levée de toutes les mesures de chômage partiel en raison de l'arrivée de nouvelles commandes. Même les intérimaires sont peu à peu réintégrés. Par ailleurs, suite à l'achat par Akzo Nobel de ICI (Imperial Chemical Industries), fabricant de peintures et revêtements, du personnel administratif devrait être accueilli sur le site de Montataire.



L'éducation, une priorité de no

Les aides de la municipalité

L'éducation étant l'une des préoccupations majeures de la municipalité, chaque année celle-ci fournit un certain nombre d'aides aux établissements scolaires et aux élèves. La municipalité intervient aussi bien auprès des écoles maternelles et élémentaires, du collège que du lycée et soutient aussi les jeunes poursuivant des études supérieures. Précisons qu'il s'agit là de choix politiques, ces aides multiples n'ayant aucun caractère obligatoire. Un effort d'autant plus appréciable que les municipalités comme le reste des collectivités territoriales sont confrontées à une baisse de leurs recettes et à l'incertitude quant à la pérennité de ces dernières.

Mais face au démantèlement du service public de l'éducation nationale que le gouvernement actuel poursuit avec force et détermination, la ville de Montataire maintient ses aides.

Celles qui sont accordées aux élèves obéissant à des critères précis et à des délais, il convient d'être attentif aux conditions pour en bénéficier.

Les aides en direction des écoles maternelles et élémentaires

La ville attribue sur ses crédits propres un montant de 30€ par élève. Ces crédits sont gérés par chaque enseignant qui effectue des commandes de fournitures scolaires auprès des fournisseurs de la ville.

Au cours de l'année, la municipalité participe financièrement aux divers projets éducatifs présentés par les écoles. Il peut s'agir de classes de neige que la ville organise pour toutes les classes de CM2, de classes de découverte, de citoyenneté, de sorties, de voyage de fin d'année. Des spectacles au Palace sont aussi proposés tout au long de l'année. Elle met à disposition des éducateurs sportifs qui encadrent avec les enseignants les cycles sportifs dans le cadre scolaire et des éducateurs musicaux par l'intermédiaire de l'AMEM.

Montataire subventionne également l'accompagnement scolaire proposé par les associations ABSS et Pluriel(les) ; la découverte et l'initiation aux instruments de musique de l'AMEM ; la formation des agents chargés des activités autour du temps de repas ; l'école municipale des sports ; les opérations Razmokit menées par l'Office municipal des sports, etc.

À Noël, la ville offre un jouet aux élèves de maternelle, un livre aux élèves des écoles élémentaires, la projection d'un film au cinéma PATHE à tous les élèves scolarisés dans le 1^{er} degré et des chocolats à tous.

En fin d'année, les élèves qui quittent le CM2 pour aller au collège reçoivent un dictionnaire.

La restauration scolaire

Chaque école de Montataire dispose d'un restaurant scolaire. L'accès est soumis à des critères car les demandes sont très nombreuses et les capacités d'accueil limitées.

Le tarif est calculé en fonction des revenus de la famille, excepté pour les extérieurs.

Signalons que l'inscription est obligatoire avant toute fréquentation.

Le dossier est à retirer au Service scolaire ou à la Mairie annexe des Martinets.



Les accueils périscolaires

La ville dispose de trois structures d'accueil périscolaire réservées aux habitants de Montataire. Elles sont situées dans les écoles maternelles Jean Macé, Henri Wallon et Joliot-Curie.

Le prix est calculé en fonction des revenus de la famille et en fonction de la période de présence de l'enfant. **Chaque dossier est à retirer au Service scolaire municipal.**

Le transport scolaire

Les élèves habitant un quartier éloigné de leur école peuvent bénéficier du ramassage scolaire gratuit organisé par la ville et financé par la Communauté de communes de l'agglomération creilloise (CAC). La carte de transport, obligatoire, est établie par le Service scolaire municipal.

Le même service est proposé aux élèves inscrits au collège Anatole France et habitant dans les Fonds de Montataire et dans le Hameau de Magenta.

Pour ce qui concerne les lycéens et les étudiants habitant Montataire, la ville leur rembourse la carte de transport délivrée par le STAC et ce, quel que soit l'établissement fréquenté. Cependant, pour les élèves inscrits au lycée André Malraux, le remboursement est limité à un périmètre défini par délibération municipale qui correspond aux quartiers éloignés de l'établissement.

Les demandes sont à déposer avant le 15 décembre au Service scolaire.

Aides en direction du collège et du lycée

La ville subventionne à la demande des établissements, des séjours organisés dans le cadre scolaire et des projets éducatifs.

Cette aide concerne les élèves habitant Montataire, scolarisés au collège ou au lycée de Montataire ou dans un autre établissement de la région.

Par ailleurs, la municipalité prête gratuitement aux lycéens habitant Montataire et quel que soit l'établissement fréquenté les manuels scolaires de la seconde à la terminale, de CAP/BEP, BAC pro et BTS en complément de la carte du Conseil régional.

Les dossiers sont à retirer au Service scolaire avant le 31 octobre de chaque année.

Les étudiants

La ville offre à chaque étudiant âgé de 28 ans maximum et habitant Montataire une bourse dont le montant varie en fonction des ressources de la famille et de l'étudiant ainsi que de l'éloignement de l'établissement.

Les bourses d'aide aux projets

La ville attribue aux jeunes répondant à un certain nombre de critères une aide financière. **Vous pouvez vous renseigner auprès de la Direction des services à la population.**

de notre ville

Les suppressions de postes continuent

C'est avec 13500 postes d'enseignements de moins que s'est faite la rentrée scolaire 2009. Le gouvernement reste donc fidèle à sa promesse de ne pas remplacer un fonctionnaire sur deux partant à la retraite pour réaliser des économies budgétaires. Pourtant, le budget de l'armement a progressé de 5,4 % en 2009 sans que rien ne puisse le justifier. On est donc en droit de se demander si l'éducation constitue une priorité pour le gouvernement ? Mais si tel était le cas, resterait-il sourd aux protestations, massives, que les mesures imposées par Xavier Darcos, ancien Ministre de l'éducation nationale, ont suscité tant chez les parents d'élèves que les enseignants et les personnels de l'éducation ? Ceux-ci dénoncent en effet des mesures décidées sans concertation par le Ministre de l'éducation et conduisant à une école au rabais.

Aujourd'hui, les enseignants déplorent des classes de plus en plus chargées, le non-remplacement des absences, une moindre prise en charge des élèves en grande difficulté scolaire (voir notre encadré sur le RASED). Nous pourrions également évoquer

la prochaine réforme de la formation des enseignants. Jusqu'à présent, les étudiants ayant réussi le concours pour devenir instituteur suivaient deux ans de formation à l'Institut universitaire de formation des maîtres (IUFM). Aujourd'hui le gouvernement projette d'allonger le temps d'étude (de 3 ans à 5 ans) et de supprimer les deux ans de formation pédagogique. C'est-à-dire que les étudiants ayant réussi le concours passeraient directement de l'université à l'enseignement. Ça tombe plutôt bien puisque le gouvernement a décidé de fermer tous les IUFM d'ici 2010. Si prendrait-on autrement pour faire de l'école un lieu d'échecs et pousser ainsi les parents à se tourner vers l'enseignement privé ? C'est en tout cas ce que prônait l'Organisation mondiale du commerce (OMC), il y a une dizaine d'années : « Si l'on diminue les dépenses de fonctionnement, il faut veiller à ne pas diminuer la



quantité de service, quitte à ce que la qualité baisse.

On peut réduire, par exemple, les crédits de fonctionnement aux écoles ou aux universités, mais il serait dangereux de restreindre le nombre d'élèves ou d'étudiants.

Les familles réagiront violemment à un refus d'inscription de leurs enfants, mais non à une baisse graduelle de la qualité de l'enseignement et l'école peut progressivement et ponctuellement obtenir une contribution des familles, ou supprimer telle activité. »

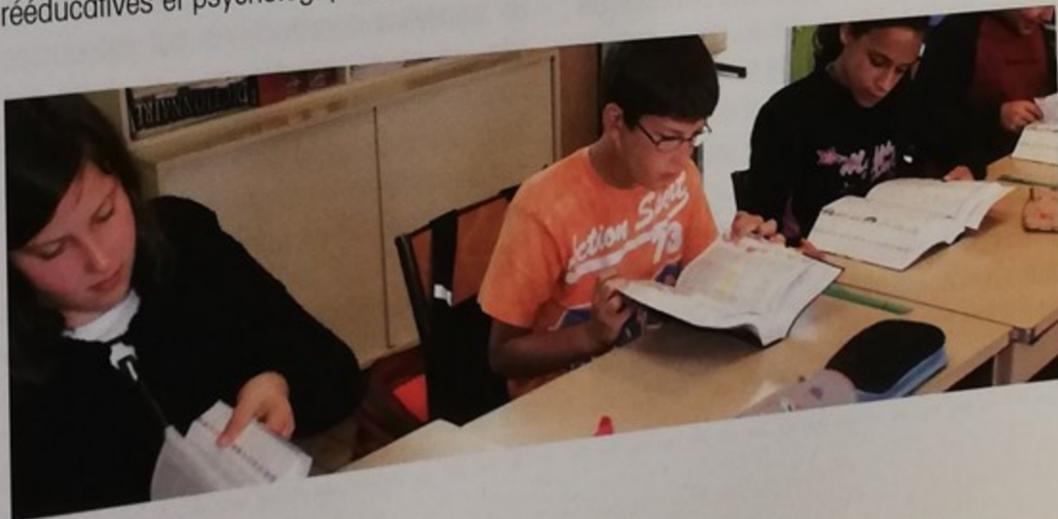
L'aide aux enfants en difficulté amputée

Le Réseau d'aide et de soutien aux enfants en difficulté (RASED) s'est ainsi vu amputé de 1500 postes. Dans le magazine de juin, nous avons évoqué la lutte des enseignants pour que tous les postes liés à ce dispositif soient maintenus. Le gouvernement avait en effet annoncé en octobre 2008 la suppression de 3000 postes mais face à la mobilisation, celui-ci a alors « reculé » en réduisant à 1500 le nombre de postes supprimés. La pétition appelant au maintien du RASED a ainsi récolté plus de 234 000 signatures électroniques et 5000 signatures papier.

Malgré tout, Montataire n'a pas pu sauver le poste en voie d'être supprimé. Cela, malgré les différentes actions menées par les enseignants, les parents d'élèves et les élus. Quant aux 1500 autres, ils ont été réaffectés en poste surnuméraire. Cela signifie que ces 1500 postes ne seront plus attachés aux autres professionnels du réseau mais affectés dans une seule école. Or l'intérêt et la particularité du RASED est de fonctionner en réseau, ce qui permet d'apporter des réponses plurielles qu'appellent les multiples origines de la difficulté scolaire (aides pédagogiques, rééducatives et psychologiques).

Les postes supprimés, avait annoncé Xavier Darcos, seront compensés par deux heures d'aide personnalisée dispensées par des enseignants non spécialisés et des stages de remise à niveau pour les CM1-CM2. On est loin des équipes pluridisciplinaires et spécialisées du RASED.

Pour certains enseignants, l'objectif du gouvernement serait, à terme, de « médicaliser la difficulté scolaire, de la faire passer sur le budget de la santé à travers des centres médico-psycho-pédagogiques (CMPP) ».



Une centrale électrique sur les Marches de l'Oise

Le site des Marches de l'Oise accueillera d'ici fin mars un nouveau bâtiment d'une superficie de 11000 m². Destiné à une entreprise unique qui en sera locataire, ce bâtiment se distingue par sa couverture photovoltaïque qui lui permettra de produire de l'électricité.

Ce bâtiment, baptisé Prague, devrait donc être prêt à accueillir d'ici fin mars Docsourcing, déjà locataire sur le site mais aujourd'hui à l'étroit. Cette entreprise, d'une trentaine de salariés, est spécialisée dans l'édition d'imprimés administratifs et documents publicitaires pour les banques, compagnies d'assurances, etc. Si la direction a choisi de s'installer dans des locaux aussi vastes, c'est pour se développer. Si tout se passe bien, l'entreprise projette de créer dans les trois ou quatre ans une trentaine d'emplois, ce qui ferait doubler les effectifs. L'objectif, à terme, étant d'atteindre les 80 salariés.

Par ailleurs, cet immense bâtiment se distingue par plusieurs aspects. D'abord par sa conception avec une toiture entièrement recouverte de panneaux photovoltaïques destinés à produire de l'énergie solaire. Intégrés au bâti, ils ne seront pas visibles. Estimée à 220 000 kilowatts par heure, l'électricité produite par cette centrale électrique, c'est la deuxième originalité de ce projet, sera ensuite vendue à la Régie communale d'électricité de Montataire (RCCEM). Cela équivaut à 23 % de la consommation du bâtiment estime Bernard Tournadre, le directeur général de Creil Montataire Développement (CMD), chargée du déve-

loppement économique des Marches de l'Oise. En effet, l'autosuffisance énergétique, sur de telles superficies, n'est pas encore possible.

« Et encore, explique Bernard Tournadre, nous arrivons à 23 % parce que nous avons optimisé l'éclairage notamment en installant des faisceaux seulement là où c'est nécessaire, en utilisant des lampes basses consommation et les bonnes quantités de lux. »

Un chauffe-eau solaire va par ailleurs être installé dans les bureaux et l'eau de pluie récupérée. Celle-ci servira à l'entretien des cellules photovoltaïques. Elle contribuera

également, en cas d'insuffisance, à alimenter en eau la cuve de « spring clage ». Il s'agit d'un système de défense incendie automatique qui prévoit, en cas d'incendie, le déclenchement de l'arrosage par des pulvérisateurs. Cela implique que la cuve d'eau soit pleine de façon permanente.

Cette idée de produire de l'électricité à partir de l'énergie solaire vient d'une part de la réglementation thermique des bâtiments qui impose désormais qu'ils consomment de moins en moins d'énergie. D'autre part de la notion de développement durable qui a aujourd'hui le vent en poupe.



Petite histoire des Marches de l'Oise

Lorsque Chausson a fermé, les parkings des anciennes usines ont été rachetés par Montataire pour un million de francs. C'était la condition pour que le District (DUAC), ancêtre de la Communauté de l'agglomération creilloise (CAC) puisse acquérir ce site au franc symbolique. La création des Marches de l'Oise est alors lancée. La CAC en a confié la gestion à CMD pour en assurer le développement économique. À charge pour cette société de susciter l'implantation de nouvelles entreprises, dans les secteurs industriels et tertiaires.

Cela passe par la réhabilitation d'une partie des bâtiments existants et par l'édification de nouvelles constructions sur cet ancien site industriel. Les dernières en dates ont donné naissance aux bâtiments Prague et Riga. Achievé, ce dernier va accueillir des activités mixtes. L'entreprise Acushnet, fabricant de matériel de golf, est d'ores et déjà installée.

Les atouts du site sont nombreux : existence d'une zone Franche, proximité de l'aéroport Charles de Gaulle et de l'île de France accessibles par l'autoroute et le chemin de fer,

adaptation possible des locaux à l'activité et le site est sécurisé (gardiennage et clôture). Les Marches de l'Oise comptent actuellement une centaine d'entreprises. Certaines n'ont cependant pas résisté à la crise économique. Parmi elles, V2F, qui a été mise en liquidation judiciaire, provoquant ainsi le licenciement de 25 salariés. Le centre d'appel n'a pas surmonté les difficultés de son client unique, la Revue fiduciaire. Le même qui s'était engagé à reprendre la société avant de se désister à la veille de la décision du Tribunal de commerce.

Dheisheh-Montataire : une histoire de vingt ans

international

Au mois de juin, la ville de Montataire célébrait les 20 ans du jumelage avec le camp de réfugiés de Dheisheh. Avec une dizaine de palestiniens qui avaient fait le déplacement, Monsieur le Maire et les élus sont revenus sur ces deux décennies au cours desquelles les liens n'ont cessé de se resserrer.



Dans la salle de la Libération, des photos accrochées à des panneaux pouvaient témoigner de cette histoire vieille de vingt ans. Palestiniens et Montatairiens se sont amusés de se revoir vingt ans plus tôt et constater, encore une fois, que le temps avait bel et bien passé... Il y avait aussi la photo de naissance du jumelage : le procès verbal du Conseil municipal qui s'était réuni en 1989 sous la présidence de Maurice Bambier, le Maire de l'époque et au cours duquel le jumelage a été décidé. On pouvait remarquer, comme n'a pas manqué de le faire Jean-Pierre Bosino, que la délibération avait « été votée par la grande majorité du Conseil municipal. Seulement trois voix contre. »

Lorsque ce dernier a pris la parole au cours de cette première soirée d'anniversaire à la Libération, il a livré les sentiments ambivalents que lui inspirait cet anniversaire : « je suis heureux de fêter ce jumelage mais également triste car la situation en Palestine a évolué mais dans le mauvais sens : Il y a eu la guerre contre Gaza, la Palestine est toujours occupée et les réfugiés sont toujours dans les camps. »

Il a rappelé avec force que le peuple palestinien « a le droit à son Etat et de vivre libre. Et il ne faut pas oublier les réfugiés, c'est le rôle de ce jumelage. »

En attendant, « les réfugiés du camp de Dheisheh savent qu'ils ont une autre patrie ici à Montataire. »

Lorsque le député palestinien Mohammed Laham, dit Abu Khalil, a succédé à Jean-Pierre Bosino, il a rendu hommage « aux pionniers de ce jumelage et même aux trois qui ont voté contre. » Il a dit aussi l'injustice à laquelle le peuple palestinien fait face et qu'on oublie trop.

C'est pourquoi la Déléguée générale de Palestine en France, Hind Khoury, également présente a déclaré aux participants « grâce à vous, la Palestine existe. » Grâce aux jumelages unissant des camps de réfugiés palestiniens et des villes de France. Aujourd'hui, il y en a plus de soixante-dix. Un travail de longue haleine mené par Fernand Tuil et Ahmed Muhaisen, les deux co-présidents et fondateurs de l'Association des villes jumelées avec les camps de réfugiés palestiniens (AJPF). Le dernier a vu se jumeler le camp d'Aïda en Palestine occupée et la ville de Nogent. À son tour, Creil va se jumeler avec le camp de Qadoura.

Symbolique, la formule de Hind Khoury signifie que lorsque la communauté internationale montre tant de frilosité à rappeler Israël à son obligation de se retirer des territoires qu'il occupe depuis 1967, et bien les

villes jumelées, comme le mouvement de solidarité avec la Palestine, n'hésitent pas à le clamer haut et fort. Ils rappellent ici en France et en Europe que le projet de créer un état palestinien demeure vivant et d'actualité malgré le rêve israélien de le voir enterré.

D'ailleurs, face à ce déni de justice et de droit que connaissent les Palestiniens, Ahmed Muhaisen se demande « d'où vient cette capacité à résister alors que l'occupation détruit systématiquement toutes nos infrastructures ? ». Peut-être vient-elle de ce que les Palestiniens n'ont jamais douté qu'ils mènent un combat juste et légitime. Ou bien comme l'a expliqué cette jeune palestinienne qui a présenté un spectacle de dabké à l'occasion de cet anniversaire : « La Dabké consiste à danser en groupe et en tapant sur le sol. Cela signifie que nous sommes enchaînés à notre terre. »

Pour Ahmed Muhaisen, c'est une évidence : « Nous continuerons à exiger un Etat dans les frontières de 67 et le droit au retour des réfugiés palestiniens. Je suis persuadé que nous y arriverons un jour. »

À son tour, Montataire enverra une délégation qui sera conduite par Monsieur le Maire au camp de Dheisheh du 25 septembre au 29 septembre pour continuer à fêter ces vingt ans de jumelage.

Conférence publique
« Les grands ensembles du Bassin Creillois de 1945 à 2000 »
 Présentée par Jean-Pierre BESSE, historien
Vendredi 20 novembre à 20 heures
 Espace Elsa Triolet de Montataire
 Initiative de l'AMOI - Association pour la mémoire ouvrière et industrielle du Bassin Creillois
 Pour tout renseignement, contacter Mme Boufflet au 03 44 25 43 91.

Les médias au collège Anatole France

Le REAAP (réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement à la parentalité), propose 3 actions autour du thème des médias.

Au collège Anatole France :

- Du 12 au 26 octobre 2009 l'exposition « les jeunes, les blogs et les mobiles » invitent les collégiens à réfléchir sur leurs usages des outils de communication.
- Le 16 octobre 2009 de 18 h à 20 h conférence « Internet et ses usages : un nouvel enjeu d'éducation » animée par **CALYSTO** est destinée à informer les parents d'élèves.
- Du 12 octobre au 26 Novembre à l'association JADE Exposition « les jeunes, les blogs et les mobiles ».

À la Maison Sociale Huberte d'Hoker

Le mardi 13 octobre 2009, « Entre Parents » propose échanges et partages autour du thème « Les enfants et la télé ».



Les Martins Pêcheurs
 A.A.P.P.M.A. de Montataire



Atelier Pêche Nature

Les enfants pourraient bien donner des leçons à leurs parents

Tous les Mercredis

14h00 - 17h00

Apprendre en s'amusant...

Contact: Sébastien BLANQUET
Téléphone: 03.44.27.89.46 - 06.07.66.55.26.



INSEE

Enquête de l'INSEE

L'Insee effectue depuis septembre 2009 jusqu'en septembre 2010 une enquête sur « l'emploi du temps » et les « décisions dans les couples. » L'objectif est de connaître comment les individus répartissent leur temps au cours d'une journée entre leurs différentes activités et analyser la répartition des tâches et la prise de décision au sein d'un couple. Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'Insee, chargé de les interroger, prendra contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant. Nous vous remercions, par avance, du bon accueil que vous lui réserverez.

Rappel de la législation concernant les chiens

Il est constaté que malgré la législation qui l'interdit, des propriétaires promènent leurs chiens sans les tenir en laisse.

Aussi il est rappelé que l'arrêté municipal du 6 septembre 2006 stipule que :

Article 2 : « Il est expressément défendu de laisser les chiens (et les chats) divaguer sur la voie publique, seuls et sans maître ou gardien. (...) »

Article 3 : « Tout chien circulant sur la voie publique doit être constamment tenu en laisse, c'est-à-dire physiquement à la personne qui en a la garde. »

Article 5 : « Tout chien errant trouvé sur la voie publique sera immédiatement saisi et mis en fourrière. Il en sera de même de tout chien errant, paraissant abandonné, même dans le cas où il serait identifié. »

Les infractions à ces dispositions passibles de poursuites pénales.

- Les chiens classés dangereux

La loi du 20 juin 2008 renforçant les mesures de prévention et de protection des personnes contre les chiens susceptibles d'être dangereux a renforcé les dispositions concernant les chiens classés et ceux susceptibles de présenter un danger.

	Avec inscription à un livre des origines	Sans inscription à un livre des origines
American Staffordshire terrier	2 ^e cat.	1 ^{er} cat.
Staffordshire terrier	2 ^e cat.	1 ^{er} cat.
Tosa	2 ^e cat.	1 ^{er} cat.
Rottweiler	2 ^e cat.	2 ^e cat.
Mastiff	Sans classement	1 ^{er} cat.

Les propriétaires de chiens relevant de l'une de ces catégories doivent être titulaires obligatoirement avant le 31 décembre 2009 d'un « permis de détention » délivré par le maire à l'issue d'une :

- « Evaluation comportementale du chien. » délivrée par un vétérinaire agréé.
- Attestation d'aptitude du propriétaire ou détenteurs du chien (stage d'éducation canine)

Le récépissé délivré antérieurement par le Maire ne sera plus valable à compter du 1er janvier 2010.

Pour tout chien présentant un danger potentiel pour les personnes, le Maire pourra intervenir dans le cadre de la loi.

Pour tout renseignement, vous pouvez joindre le Service état civil au 03 44 64 44 44.

Groupe communiste et républicain

**Il faut le dire plus haut
et plus fort.
CA SUFFIT !!!**

La période des congés et le tout début de cette rentrée auront encore été des moments privilégiés pour le gouvernement de porter de nouveaux coups au monde salarié, aux milieux populaires, aux collectivités locales.

Une avalanche de mauvais coups

Entre les dégâts de la crise à laquelle, malgré ses haussements d'épaules, Nicolas Sarkozy ne s'attaque pas ; l'instauration d'une taxe carbone (merci Messieurs Rogard et Sarkozy) pour faire payer aux ménages la suppression de la taxe professionnelle au profit des grandes entreprises ; l'instauration du travail le dimanche ; la volonté d'augmenter le forfait hospitalier ou bien celle de réformer l'organisation territoriale de notre pays en supprimant des milliers d'élus locaux. Cette politique désastreuse pour le plus grand nombre de nos concitoyens fait beaucoup de mal. On le constate chaque jour.

Il y a besoin d'une autre politique qui s'attaque aux racines des difficultés : le capitalisme, la finance. Pour y parvenir, il est nécessaire de se rassembler et d'agir d'ores et déjà contre les mauvais coups actuels.

Contre la privatisation de la poste

Une occasion nous en est donnée dès le 3 octobre avec le référendum contre la privatisation de la Poste auquel notre Municipalité participe et auquel vous êtes appelés à venir donner votre avis. Empêcher le démantèlement du service public postal, y compris dans notre ville dont le bureau de poste et les agents qui le composent sont menacés, ce serait marquer un coup d'arrêt à cette politique sarkozienne. Ce serait aussi donner de la force et de l'espoir pour faire grandir le mouvement et les luttes si nécessaire.

Les élus du Groupe
Communiste et Républicain

Groupe socialiste, radical et apparenté

**Votation citoyenne :
Sauvons La Poste !**

Depuis le début de l'année, 485 bureaux de poste ont fermé et plus de 7400 emplois ont été supprimés à La Poste. Ces évolutions - conséquences de l'accélération du désengagement de l'entreprise publique des zones rurales ou des quartiers jugés insuffisamment rentables - ne sont évidemment pas étrangères au projet de changement de statut de La Poste courant octobre.

Sans concertation ni dialogue, le gouvernement prépare la privatisation et la démolition du service public postal. Il a beau clamer que le capital restera à 100% public, il ne trompe personne. Cela rappelle les engagements de Nicolas Sarkozy sur l'avenir de GDF. Chacun se souvient de l'issue : la privatisation et les nombreuses factures salées dont sont victimes de nombreux montatairiens.

Ce gouvernement n'hésitera pas à trahir pour mener à bien son entreprise méthodique de casse des services publics. Le changement de statut a pour objectif l'ouverture du capital et la transformation de La Poste en une entreprise comme une autre, avec les mêmes exigences de rentabilité. La Poste va être privatisée et le périmètre du service public postal va être réduit.

Cette perspective n'est pas acceptable. **La Poste assure de nombreuses missions de service public (service public bancaire, distribution du courrier sur tout le territoire, tarif du timbre...) qui ne sont pas compatibles avec un statut privé.**

Le bureau de poste de notre ville serait d'ores et déjà menacé d'une restructuration avec notamment une réduction du nombre de facteurs à vélo de 11 à 6, le rattachement à la poste de Creil du personnel et des deux véhicules assurant la distribution des colis sur notre commune,...

Face à ce projet et en lien avec le « Comité national contre la privatisation de La Poste, pour un débat public et un référendum sur le service public postal », **nous appelons à participer massivement à la Votation citoyenne du 28 septembre au 03 octobre et à venir s'exprimer, à cette occasion, contre la privatisation de La Poste.**

Pour un service public de qualité pour tous, faisons reculer la droite en signant la pétition en ligne sur : www.laposte.parti-socialiste.fr ou <http://www.appelpourlaposte.fr>

Les élu(e)s du Groupe Socialiste, Radical et Apparenté vous reçoivent tous les samedis (sans rendez-vous) de 11h à 12h en Mairie (contacts : psmontataire@yahoo.fr ou 03 44 64 44 34).

Jean-Pierre Mercier
Président du groupe socialiste & apparenté

Tribunes libres

Groupe Parti ouvrier indépendant

La tribune de ce groupe ne nous est pas parvenue.

Les annonces des naissances, mariages et décès font l'objet d'une autorisation de la famille. Sans autorisation de sa part, nous ne pouvons pas publier l'annonce.

Ils sont nés

Juin 2009

- le 4 : OKOUMOU Pauline
- le 17 : FOFANA Hassan
FOFANA Hussein
- le 23 : JEBBAR Kenza
- le 24 : GRANDIÈRE Katy

Juillet 2009

- le 4 : THIERRY Karl
- le 11 : SAM Thiédel
- le 13 : BENABED Fédil
- le 17 : GARCIA Simon
- le 19 : PONCHAUX Yasmine
- le 20 : KAKO DINI Billil
- le 26 : MALOUM Chloé

Août 2009

- le 4 : LAKHCHAF Karim
- le 8 : GALLARDO Alexia
- le 9 : RAMBERT HOUNOU Théo
- le 10 : NGOUISSANI LENTSOUE Aaronn

- le 19 : LEFEBVRE Steven
- le 22 : BOUHALASSA Samy
- le 28 : VAILLANT Emma

Ils se sont mariés

Juillet 2009

- le 4 : DURANT Lilian
et GRIMAUULT Valérie
- le 11 : CORDEIRO Adriano
et DAWAGNE Sabrina
- le 18 : BOUCAUD Yanne
et SERVAIS Marie-Claire
- le 18 : BORBOLLA LLERA Miguel
et M'ROVILI SÉLIMANI Marie
- le 25 : AZIRI Allaoua
et ANKI Sabbah
- le 25 : HÉNICKER Thierry
et BOURDIN Martine

Août 2009

- le 14 : ESSINI Nordine
et DAHAOUI Asmaa

Ils sont décédés

Mai 2009

- le 22 : VAN DURMEN Daniel, 57 ans

Juillet 2009

- le 4 : EVELOY Alain, 50 ans
- le 11 : CARETTE Marc, 53 ans
- le 13 : URBANO LEON Andrés, 85 ans
- le 14 : ROUSSEAU Liliane, 60 ans
- le 15 : DOISY Eugénie, veuve TIXIER, 92 ans
- le 18 : PANAK Gisèle, épouse BIGOT, 72 ans
- le 21 : CAILLEUX Bernard, 60 ans
- le 22 : THÉSIN André, 74 ans
- le 24 : DENIS Jacques, 64 ans

Août 2009

- le 8 : BIONNE Michel, 69 ans
- le 11 : LELEUX Georges, 89 ans
- le 29 : COURTOIS Marcel, 83 ans

Un label pour l'Espérance municipale

Le club de gymnastique de Montataire, l'Espérance municipale, s'est vu décerner le label Petite Enfance par la Fédération française de gymnastique. Ce label atteste que les enfants âgés de 2 à 6 ans sont accueillis de dans bonnes conditions. Pour le club de gymnastique, qui reçoit depuis longtemps de jeunes enfants, c'est une reconnaissance du travail entrepris en direction de ce public.

**Association battants services solidarité
Accompagnement scolaire**

Vous avez une heure disponible en fin de journée, même une fois par semaine, alors venez aider de jeunes enfants de 6 à 12 ans qui ont besoin de soutien scolaire. Rejoignez l'équipe de bénévoles actifs de l'association A.B.S.S. Vous pouvez joindre Claudine Turpin au 03 44 25 02 60 claudineturpin2004@yahoo.fr



JADE News

Les dernières nouvelles des services de Jade, tous les mois dans votre journal VIVRE

L'occasion pour tous les jeunes de Montataire de 12 à 25 ans de ne rien rater de ce que JADE peut proposer. Chaque mois, vous aurez des nouvelles de chaque service, d'événements passés, futurs, et même des interviews. N'hésitez pas à venir nous en parler.

www.associationjade.com

Les services de Jade à l'heure de la rentrée !!!!

Après un été riche en activités, tous les services de Jade, vous attendent pour vous accompagner dans cette rentrée.

Service Animation

Nous vous attendons nombreux pour participer aux activités extra scolaires de 17h à 21h.

Ouverture du LOCAL ADOS,

tous les mardi et vendredi soir de 21h à 01h. Pour plus de renseignements, contacter l'équipe d'animation au 03 44 64 44 33.

Service Point Ecoute

La nouvelle équipe du service est prête à vous recevoir, du Lundi au vendredi de 9h30 à 18h. Nous vous proposons un espace de parole facilement accessible et anonyme, ouvert aux adolescents de 11 à 18 ans et aux jeunes adultes de 18 à 25 ans, ainsi qu'à leurs parents. L'équipe psycho-éducative vous propose aussi une permanence téléphonique : 03 44 27 88 65 ou 06 08 54 04 49.

Service Point Appui Egalité

Engagés dans la lutte contre toutes les discriminations, nous vous proposons deux permanences par semaine au sein du PALJ. Contacter Malika Chakir au 03 44 28 09 30.

LE P.A.I.J.

Le PALJ, travaille actuellement à aménager les locaux pour améliorer son accueil, vous proposer encore plus de services, de contacts, de rendez vous d'information. Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h (sauf mardi et jeudi matin) au 03 44 28 09 30.

Fier d'être Montatairien !

Parc
urbain
7 juin
18h33

Et si on agissait **tous** comme ça ?

Adoptons le geste utile
pour une ville plus propre !



Campagne éco-citoyenne de Montataire